

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Bibliothèque nationale de France

M É M O I R E S

C O N C E R N A N T

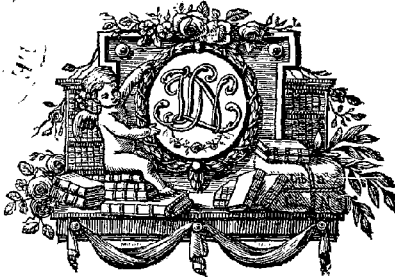
L'HISTOIRE, LES SCIENCES,

LES ARTS, LES MŒURS, LES USAGES, &c.

D E S C H I N O I S ,

PAR LES MISSIONNAIRES DE PE-KIN.

T O M E C I N Q U I E M E .



A P A R I S ,

Chez NYON l'aîné, Libraire , rue du Jardinot, vis-à-vis la rue
Mignon , près de l'Imprimeur du Parlement.



M. D C C. L X X X .

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.



AVERTISSEMENT.

C E cinquieme Volume des *Mémoires sur les Chinois*, contient, 1°. une *Idee générale de la Chine, & de ses premieres relations avec l'Europe*. On a pensé qu'une exposition abrégée de l'Histoire de la Chine, de ses révolutions, de sa Religion, de ses Loix, de ses mœurs, de ses usages, &c. seroit utile & agréable au grand nombre des Lecteurs, qui par-là seront plus en état de faire la comparaison des objets ainsi rapprochés, & de juger l'Europe par la Chine, & la Chine par l'Europe. Ce morceau n'a point été envoyé de Pekin : c'est l'ouvrage de M. * *.

Il contient, 2°. la suite des Vies, ou Portraits des célèbres Chinois, Ministres, Guerriers, Empereurs, Impératrices, Poètes, &c.

Pour compléter le Volume, on y a joint quelques notices sur différens objets, comme la maniere de faire le Vin de Chine, l'Eau-de-vie, le Vinaigre, &c.

AVERTISSEMENT.

Dans le sixieme Volume , qui suivra de près celui-ci , on trouvera un *Traité* complet de la Musique chinoise , revu , expliqué , & enrichi de notes par M. l'Abbé ROUSSIER.



IDÉE

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.

se mit à la tête des conviés. L'abondance des mets, & sur-tout le bon vin, lui firent oublier que son estomac affoibli par dix jours d'une abstinence forcée, n'étoit pas encore en état de faire ses fonctions. Il mangea beaucoup & but encore davantage ; il se retira pour prendre son repos, le lendemain on le trouva mort.

Ses Ouvrages dispersés, çà & là, dans les porte-feuilles des curieux, furent ramassés avec soin, & donnés peu après au public. Ses piéces fugitives, ainsi que celles de *Ly-pé*, sont encore aujourd'hui les délices des gens de Lettres ; comme il y en a sur toutes sortes de sujets, on en trouve dans presque toutes les maisons, sur les buffets, dans les salles, dans les cuisines même, & sur les éventails.

L X V I I I.

L Y - P E , Poète.

Voici encore un Poète de la même trempe, à-peu-près, que celui dont je viens d'exposer, en peu de mots, les talens & les caprices. *Tou-fou* & *Ly-pé* étoient contemporains : ils eurent l'un & l'autre les bonnes grâces du Prince, dont ils ne furent pas profiter, & jouirent d'une réputation que le tems n'a point encore affoiblie. *Les poésies de Tou-fou & de Ly-pé*, dit un de leurs Panégyristes, *sont, par rapport à celles des autres Auteurs célèbres, ce que seroient des flambeaux, dont la hauteur seroit de mille toises, par rapport aux torches ordinaires.*

Ly-pé naquit à *Y-tcheou*, ville du second ordre, non loin de la montagne *Min-chan*, de la province du *See-tchouen* ; sa mere lui donna le nom de *Tay-pé*, qui signifie *le grand brillant*, parce que dans le tems qu'elle le conçut, il lui sembla que l'étoile brillante qui précède le lever du soleil s'arrêtoit sur sa tête.

Après avoir fait ses études d'une manière peu commune, & expliqué tous les *King* avec succès, il se donna à la poésie, pour laquelle il se sentoit né : il réussit également dans le genre gracieux & dans le sublime ; il composa des *fou*, des *soung* & des chansons sur toutes sortes de sujets, & commença à se faire un nom dans son propre pays. Lié d'une étroite amitié avec un homme de Lettres, nommé *Ou-kion*, qui jouissoit de l'estime publique, ils convinrent ensemble de se rendre à la capitale, & d'offrir leurs services à quelque homme en place qui pût les produire auprès de l'Empereur *Huén-tsoung-ming-hoang-ty*, protecteur de tous les talens.

La première des années, dénommées *Tien-pao*, c'est-à-dire, l'an de Jésus-Christ 742, ils allèrent à *Tchan-ngan*, où étoit alors la Cour. *Ly-pé* fut introduit chez le savant *Ho-iché-tchang*, qui exerçant alors auprès de l'Empereur une charge qui exigeoit une assiduité constante, fut bien aisé d'avoir dans sa maison quelqu'un avec qui il pût s'entretenir de science & de littérature, à son retour du Palais. Il ne fut pas long-tems sans faire de son hôte le meilleur de ses amis, il lui faisoit lire ses pièces d'éloquence ou de poésie, lui donnoit des sujets à composer, & fut si charmé de la beauté de quelques-unes de ses pièces, qu'il lui dit un jour, dans un accès d'admiration : *Vous n'êtes pas un homme, vous êtes un esprit qu'on a renvoyé du Ciel sur la terre pour faire honneur aux hommes.* Il ne s'en tint pas à des sentimens stériles, il travailla à faire la fortune de son ami. Il en parla à l'Empereur comme d'un prodige, & lui fit naître l'envie de le voir. *J'ai dans ma maison*, dit-il à ce Prince, *une des merveilles de votre regne ; c'est un Poète, tel peut-être qu'il n'en a point encore paru de semblable ; il réunit toutes les parties qui font le grand homme en ce genre. Je n'ai osé en parler plutôt à Votre Majesté, à cause d'un défaut dont il paroît difficile qu'il se corrige ; il aime le vin, & en boit quelquefois*

avec excès ; mais que ses poëtes sont belles ! jugez-en vous-même , Seigneur , continua-t-il , en lui mettant entre les mains quelques vers de Ly-pê.

L'Empereur lut ces vers & en fut charmé. *Amenez-moi , dit-il , ce Ly-pê , je veux le voir , je fais condescendre aux faiblesses de l'humanité ; je ferai tous mes efforts pour le corriger de son vice , qu'il vienne.* Ho-tché-tchang fit part à son ami de l'ordre qui l'appelloit auprès de la personne du Souverain , & le conduisit à la Cour. *Je veux vous avoir auprès de moi , lui dit l'Empereur en le voyant , mais à une condition , c'est que vous ne vous enivrerez point. La condition est un peu dure ,* répondit Ly-pê , *je sens que je tromperois Votre Majesté , si je lui promettois de la tenir ; tout ce que je puis promettre , c'est de ne jamais me présenter devant elle quand j'aurai un peu trop bu.* L'Empereur sourit , & lui donna dès-lors une place parmi les Lettrés de la Cour , avec lesquels il lui ordonna de travailler. Il prit tant de goût à sa conversation , qu'il ne fut pas long-tems sans l'admettre dans sa plus intime familiarité. Il lui assigna un appartement dans celui de ses jardins , nommé *Theng-hiang-ting* , où il alloit se délasser , après avoir terminé les affaires de l'Empire. Là , délivré de la gêne du cérémonial , il s'entretenoit avec son sujet comme avec son égal ; il lui faisoit faire des vers , & sur-tout des couplets de chansons , qu'ils chantoient ensuite ensemble ; car l'Empereur aimoit assez la musique , & *Ly-pé* joignoit à ses autres talens , celui de chanter proprement & avec grace ; & quand le Poëte étoit occupé à composer , le Souverain préparoit lui-même la collation , & le faisoit manger à sa table. Les Eunuques de la présence , & quelques Courtisans , voulurent représenter à ce Prince qu'il en faisoit trop , & qu'une pareille conduite pourroit l'avilir aux yeux de ses sujets. *Tout ce que je fais , leur répondit l'Empereur , pour un homme d'un aussi beau génie , ne peut que m'honorer auprès*

de ceux qui pensent bien ; pour ce qui est des autres , je méprise le jugement qu'ils peuvent faire de moi. Ce grand Prince poussa souvent la complaisance jusqu'à lui servir de secrétaire , & à écrire sous sa dictée , quand *Ly-pé* ne pouvoit écrire lui-même , car s'il tint la parole qu'il avoit donnée à l'Empereur , il profitoit aussi de la restriction qu'il y avoit mise.

Il y avoit alors à la Cour huit hommes de Lettres qui se distinguoient des autres par leurs débauches de table , ainsi que par leurs talens. A la tête d'eux tous étoient *Ho-tché-tchang* & *Ly-pé* ; après eux on comptoit *Ly-ty-tche* , *Jou-yang* , *Ouang-kin* , *Tsou-tchoung-tché* , *Sou-kin-tchang-hiun* , & *Kao-soui*. Ces huit agréables compagnons se réunissoient de tems en tems , faisoient des vers , se mettoient à table & buvoient. Comme leurs inclinations étoient à-peu-près les mêmes , ils prirent un nom commun , & se firent appeller *Tseou-tchoung-pa-hien* , c'est comme nous dirions en françois , *les huit sages de la bouteille* (1).

L'Empereur instruit de ces petites débauches , faisoit semblant de les ignorer , & ne diminuoit rien de la bienveillance dont il honoroit en particulier *Ly-pé* ; il étoit même sur le point de lui donner une charge considérable du Palais , quand un Eunuque trouva le moyen de l'en empêcher. Cet Eunuque

R E M A R Q U E S.

(1) Le seul titre de *Tseou-tchoung-pa-hien* , ou de l'un des huit Sages de la bouteille , dont se paroît chacun de ces huit hommes de Lettres , prouve que les Lettrés chinois étoient fort déçus de cette gravité qui les distinguoit anciennement du reste de la nation. Il faut observer cependant que ces huit prétendus Sages n'étoient pas

du nombre de ces Lettrés , qui étoient préposés pour expliquer les *King* , ou enseigner la morale de Confucius , c'étoient des Poètes ; & les Poètes sont à-peu-près les mêmes par-tout. J'aurai occasion de parler bientôt d'une autre petite société , en confirmation de ce que j'avance. Voyez ci-après sous le portrait de *Pe-kiu-y*.

s'appelloit *Kao-ly-ché* : il étoit en faveur & recevoit les hommages de tous les Courtifans ; les Ministres même étoient pleins de déférence pour lui. Le seul *Ly-pé* sembloit ne pas daigner s'appercevoir de son crédit ; il arriva même que ce Poëte étant avec l'Empereur dans le jardin de *Tcheng-hiang-ting*, & paroissant ne pouvoir marcher qu'avec peine, parce qu'une chaussure neuve lui tenoit le pied trop à l'étroit, l'Empereur lui dit de se mettre à l'aise, & ordonna à l'Eunuque *Kao-ly-tché* de le déchauffer, ce que celui-ci fit sur le champ, sans que *Ly-pé* qui ruminoit alors quelques vers, pour remercier le Prince de sa trop grande complaisance, se mit en devoir de l'en empêcher, sans qu'il lui dit même un seul mot de civilité. L'orgueilleux Eunuque en fut outré de dépit, & en conserva long-tems la rage dans le cœur (2).

R E M A R Q U E S.

(2) L'Eunuque *Kao-ly-ché* étoit homme de mérite & en faveur, il commanda quelque tems les armées, & fut même décoré du titre de Généralissime. C'est sous ce titre qu'il est désigné dans le monument de la Religion chrétienne, trouvé près de *Si-ngan-fou*. Voici ce qu'on y lit, en commençant au caractère inscrit 29 de la quinzième ligne dans le P. Kircher : *Tien-pao-tchou*, au commencement des années, dites *Tien-pao*, (c'est-à-dire ; vers l'an de Jésus-Christ 742, & non pas 747, comme il est dit dans le P. Kircher. L'an 747 est la sixième de *Tien-pao*, depuis la trentième année du regne de *Huen-tsong-ming-hoang-ty*, jusqu'à la quarante-troisième du même regne, les années furent dénommées *tien-*

pao : il n'est pas à présumer que l'Auteur du monument se soit servi du caractère *ichou*, qui signifie commencement, pour désigner la sixième des quatorze années, dites *tien-pao-ling*) l'Empereur ordonna *ta-tsiang-kiun*, au grand Général, *kao-lyche* ; *kao-ly-che-foung*, de porter avec respect, ou *cheng-sie-tchen*, les portraits des cinq très-sages (Empereurs ses prédécesseurs) : ces Empereurs sont *Kao-tsou*, fondateur de la Dynastie. *Tay-tsong*, second Empereur. *Kao-tsong*, troisième Empereur. *Tchoung-tsong*, quatrième Empereur, (*Jou-tsong*, cinquième Empereur immédiat de *Ming-hoang-ty*). *Se-nei-ngan-tché*, pour être placés dans l'intérieur du temple. Il est à croire que l'Empereur n'envoya les por-

L'occasion

L'occasion de se venger lui parut favorable , quand il apprit que l'Empereur pensoit à elever *Ly-pé*. Celui-ci avoit composé

R E M A R Q U E S .

traits de ses Ancêtres , pour être placés dans le temple de ces Prêtres étrangers , que pour avoir occasion de s'y rendre lui-même , sans donner lieu aux plaintes des Zélateurs de l'ancienne doctrine chinoise , qui n'eussent pas manqué de lui reprocher son trop de penchant pour une doctrine étrangère , ou sa trop grande affection pour ceux qui l'approchoient. Tous les hommages qu'il fit rendre après cela dans l'Eglise des Chrétiens , furent censés des hommages rendus à la représentation de ses Ancêtres. On ne pouvoit dans ce cas que le louer de sa Piété filiale ; tout cela est dans les Mœurs chinoises.

L'Eunuque *Kao-ly-ché* , qui a donné lieu à la remarque qu'on vient de lire , me donne occasion d'ajouter ici qu'il fut un de ceux qui s'enfermerent avec l'Empereur *Huen-tsoung-ming-hoang-ty* dans le Palais de *Hing-king* , après que ce Prince ayant cédé l'Empire à son fils , quand il se retira dans le *Seitchouen* , fut retourné dans la capitale. *Tché-té-eulh-nien* , dit l'histoire , *Ché-eulh-yué* , *Chang-hoang-hoan-si-king* , *kiu* , *tchou-hing-king-koung* , c'est-à-dire , à la douzième lune de la seconde des années dénommées *tché-té* (l'an de Jesus-Christ 757) , l'ancien Empereur (*Huen-tsoung-ming-hoang-ty* , pere de *Sou-tsoung* Empereur régnant) , revint

à la Cour occidentale , c'est-à-dire , à *Tchang-ngan* , qui est la ville de *Si-ngan-fou* d'aujourd'hui , & prit son logement dans le Palais de *Hing-king*.

J'ai dit plus haut ce que c'étoit que ce Palais de *Hing-king*. Il y avoit des Prêtres de la Religion chrétienne , avec lesquels l'ancien Empereur vivoit très-familièrement ; il paroît même que ce Prince se monroit souvent à la multitude des Chrétiens , puisqu'une des raisons que le Ministre apporta à *Sou-tsoung* , pour le faire consentir à ne pas permettre que son pere logeât ailleurs que dans le Palais impérial , fut que ce Prince donnoit sa confiance à des personnes du dehors qui fréquentoient en tout tems le *Hing-king-koung* , il ajouta qu'on voyoit des Grands, des Officiers généraux , & une multitude de peuple se rendre dans le même lieu où ils jouissoient de la présence de l'ancien Empereur , & de l'entretien de *Kao-ly-ché* , & des autres Eunuques qui étoient à son service. Ce Ministre concluoit qu'il pourroit en arriver du trouble dans l'Empire , non pas par la faute de l'ancien Empereur , mais par celle de *Kao-ly-tché* & des autres qui gouvernoient ce Prince , &c. En lisant tout ce qui est rapporté à cette occasion dans l'histoire , j'ai conclu qu'il y avoit là une Eglise de Chrétiens très-favorisée de l'ancien Empereur *Huen-*

des couplets, qu'on pouvoit interpréter en fatires contre la *Yang-koei-fei*, cette fameuse Reine pour laquelle l'Empereur avoit une tendresse si aveugle. Ces vers à la main, l'Eunuque va trouver la Reine & lui dit : *Cet insolent Ly-pê qui est si avant dans les bonnes graces de l'Empereur, s'est avisé de faire contre vous les vers les plus satiriques du monde ; & cependant l'Empereur qui ne l'ignore pas, va l'élever à l'une des premières charges du Palais ; on diroit presque que c'est pour le récompenser de ce qu'il a dit du mal de vous.* Il n'en fallut pas davantage ; la Reine irritée, crut qu'il étoit de son honneur d'empêcher la promotion : & *Ly-pé*, plus choqué d'être soupçonné d'avoir voulu insulter son Maître, que d'avoir manqué une fortune qu'il n'ambitionnoit point, prit peu-à-peu un tel dégoût pour la Cour, qu'il résolut de rompre entièrement toutes les chaînes qui l'y attachoient. Il pria l'Empereur avec tant d'instance de lui permettre de se retirer, & il revint si souvent à la charge, que ce Prince lui accorda enfin sa demande. Mais pour lui donner des preuves de l'estime dont il l'honoroit, de manière à lui procurer de la considération, il lui fit présent d'un assortiment complet de ses propres habits, faveur qu'il n'accordoit que rarement à des Princes qui avoient bien mérité de l'Empire, ou à des Grands qui avoient rendu des services essentiels à l'Etat. A ce présent honorable, il en ajouta un autre pour l'enrichir : il lui fit livrer mille onces d'or pur, en lui disant ces paroles flatteuses : *Parmi ce que j'aurois pu vous donner, j'ai cru que l'or étoit ce qu'il y avoit de plus digne*

R E M A R Q U E S.

sfoung-ming-hoang-ty. Voyez ce qui est dit dans les Annales chinoises, sous ces caractères majuscules que j'ai cités plus haut.

Tout ce que je ne fais qu'indiquer ici par occasion, se trouve là dans le plus grand détail.

de vous être offert ; profitez de ce don pour couler des jours heureux, & continuez à illustrer mon regne par la beauté de vos écrits.

Un pareil discours de la propre bouche de ce Prince bien-faisant & magnifique, auroit dû pénétrer de la plus vive reconnaissance celui à qui il s'adressoit ; mais *Ly-pé* ne prouva que trop, par la conduite qu'il tint ensuite, que les qualités du cœur dans un grand Poëte n'égale pas toujours celles de l'esprit. A peine fut-il libre, qu'il se livra tout entier à l'ivrognerie jusqu'à oublier toutes les règles de la bienséance la plus ordinaire, il se mit à courir les provinces, & mena pendant quelques années la vie vagabonde d'un homme qui n'avoit ni feu ni lieu.

Un de ses divertissemens le plus ordinaire étoit de se rendre sur le soir dans quelqu'une de ces tavernes, qui sont aux environs des villes. Il meritoit alors les habits qu'il avoit reçus de l'Empereur, s'affeyoit gravement sur un tabouret, comme sur un trône ; & se faisant rendre hommage par ses compagnons de débauches, il exigeoit de chacun d'eux un tribut, qui étoit une ou plusieurs tasses de vin qu'ils lui présentoient à genoux, de la même manière que les ambassadeurs des Princes étrangers présentoient leur tribut à l'Empereur. Il faisoit durer cette scène jusqu'à ce que les vapeurs du vin l'eussent mis hors d'état de pouvoir parler & de boire. Comme ses Ouvrages lui avoient fait des admirateurs dans toutes les parties de l'Empire, on lui passoit tout, jusqu'à ses folies les plus indécentes.

Pendant un homme en place, qui l'avoit connu lorsqu'il étoit à la Cour, entreprit de le fixer. A force de caresses & de bienfaits il en vint à bout en partie, *Ly-pé* se logea chez lui, & accepta même un emploi dans sa maison. Ce Seigneur étoit fort lié avec l'un de ces Princes qui leverent l'étendard de

la révolte, il se révolta lui-même, & combattit contre son légitime Souverain. Il peut absolument se faire que *Ly-pé*, quoique son ami, ne fût point entré dans ses sentimens; mais les apparences étoient contre lui. Après que la révolte eut été éteinte, & que les principaux d'entre les coupables eurent péri les armes à la main, ou sous le fer des bourreaux, on fit les recherches les plus exactes pour découvrir tous les complices & les auteurs de la rebellion. Le nom de *Ly-pé* fut inscrit parmi ceux de ces derniers, & en conséquence il fut condamné à mort. La sentence auroit été exécutée; si le fameux *Kouo-tsee-y*, qui venoit de sauver l'Empire par sa bonne conduite & par ses victoires, n'eût intercédé pour lui; il demanda sa grace avec tant d'instance, qu'on ne crut pas pouvoir la lui refuser; il obtint que la peine de mort, à laquelle *Ly-pé* étoit condamné, seroit commuée en un exil perpétuel à *Yé-leang*. Après quelques mois il obtint pour lui une abolition entière, & le fit même rappeler à la Cour.

Ly-pé se mit en chemin, & prit la route d'eau, comme la plus commode. Arrivé à *Tsai-ché-ki*, dans le *Kiang-nan*, il voulut, étant à moitié ivre, se tenir debout sur un des côtés de la barque; il ne fut pas assez ferme sur ses pieds, tomba dans le fleuve & se noya. Il étoit alors dans la soixantième année de son âge, c'étoit la première du regne du second *Tay-tsoung*, laquelle répond à la sept cent soixante-troisième de Jésus-Christ.

